

VILLE DE CHAMPIGNY-SUR-MARNE

SÉJOURS 8/15 ANS

VACANCES EN FAMILLE




# VACANCES HIVER

2025



# Enfin les vacances !



La ville de Champigny-sur-Marne organise des séjours et des vacances familiales durant l'hiver 2025.



Les vacances d'hiver approchent!

Vous êtes Campinois et vous souhaitez partir à la montagne cet hiver? Optez pour les vacances organisées par la ville de Champigny-sur-Marne!

La municipalité propose des séjours pour les jeunes de 8 à 15 ans et des vacances en famille à Flumet dans la station de Saint-Nicolas-la-Chapelle en Haute-Savoie. Notez bien les dates: pour les séjours 8-15 ans, c'est du 16 au 23 février 2025 et pour les vacances en famille, c'est du 23 février au 2 mars 2025!

Profitez d'un séjour à coût réduit dans le chalet convivial Les Charmettes, au cœur du domaine skiable du Val d'Arly. A proximité de Megève, profitez du grand air de la montagne et savourez les joies de la neige sous toutes ses formes. Après une journée de ski, rien de tel qu'une bonne raclette ou une fondue savoyarde!

Alors épanouissez-vous à la montagne et n'hésitez pas à vous rapprocher du Service Organisation Séjours et Vacances (6, place du Marché) en centre-ville du lundi au jeudi de 9h à 11h30 et de 14h à 17h30 ou au 01 89 12 43 91.

Faites vite, les places sont limitées! Bon séjour à la montagne avec Champigny!

## SOMMAIRE

Enfant 8-15 ans..... p 4

Vacances familiales..... p 6

Modalités d'inscription  
et tarifs des séjours..... p 5 et 7

Laurent JEANNE  
Maire de Champigny-sur-Marne  
Conseiller régional d'Île-de-France



## SÉJOURS 8/15 ANS



### Infos

**Dates:**  
du 16 au 23 février 2025

**Transports:** Train et/ou car

**Hébergement:**  
Chambres de 2 à 6 lits

**36 places pour**  
8/11 ans et 12/15 ans

**Tarifs:**  
Min (QF: 659 €)  
**231,82 €**  
Intermédiaire (QF: 1174 €)  
**412,99 €**  
Max (QF : 1998 €)  
**557,93 €**  
Coût réel et tarif ASE\*  
**879,88 €**

\*Aide Sociale à l'Enfance



# Glisse Savoie

**Chalet Les Charmettes - 73590 Saint-Nicolas-la-Chapelle (Haute-Savoie)**

Les Charmettes, c'est un chalet convivial et confortable: salles d'activités multiples, cuisine savoyarde... De quoi bien dorloter nos jeunes qui pourront (re)découvrir les plaisirs de la glisse sur le domaine skiable du Val d'Arly, chacun à son rythme. Respirer le grand air de la montagne, goûter les plaisirs de la neige sous toutes ses formes (ski piste ou de fond, luge, randonnées en raquette, bataille de boule de neige, construction d'igloo...), découvrir le milieu savoyard par sa cuisine et ses traditions seront au programme pour des vacances réussies.

Sans oublier les veillées de fin de journée et les différentes activités manuelles et sportives proposées par notre équipe d'animation. Lors de l'inscription, pensez à communiquer la taille, le poids et la peinture de votre enfant.

### ACTIVITÉS

- **Sports de montagne:** ski de piste ou ski de fond, luge, initiation raquette.
- **Activités pédagogiques:** construction d'igloo, grand jeux, activités manuelles et d'expression.
- **Veillées:** soirées à thème, conte...

*Encadrement des activités ski par l'équipe d'animation (2 animateurs pour 12 jeunes en activité ski) ou par des moniteurs ESF pour l'initiation lors de la 1<sup>re</sup> séance.*

### Quand et où s'inscrire?

**INSCRIPTION: du 4 novembre 2024 au 11 janvier 2025**

● Les inscriptions seront enregistrées en mairie, à l'accueil enfance ou dans les annexes administratives de quartier, aux horaires d'ouvertures en vigueur.

*ATTENTION: les inscriptions à l'accueil enfance de la mairie se font sur rendez vous (à prendre sur le site internet ou sur votre espace famille)*

### LES LIEUX D'INSCRIPTION:

● **ACCUEIL ENFANCE** (01 45 16 41 02) 14, rue Louis-Talamoni

🗓 Du lundi au vendredi

🕒 De 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30 (17h le mercredi)

🗓 Et le samedi matin de 8h30 à 11h30

🗓 Fermeture le Jeudi après midi

● **ANNEXE BOIS-L'ABBÉ** (01 48 80 63 04) 14, place Rodin

🗓 Du lundi au vendredi

🕒 De 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30

Fermé le 1<sup>er</sup> jeudi après-midi du mois et le samedi matin

### Comment s'inscrire?

Avant toute inscription le calcul du **quotient 2024/2025** sera obligatoire (QF septembre 2024 à août 2025).

Pour l'inscription au «Séjour Hiver 2025» vous devrez présenter

les **ORIGINAUX** suivants:

- > Titre d'identité
- > Attestation de sécurité sociale en cours de validité au moment du séjour (ou AME, CMU)
- > Livret de famille (et jugement en cas de divorce)
- > Carnet de santé de l'enfant avec les vaccins à jour (Rappel DTCP obligatoire)

Toute particularité sanitaire devra être mentionnée sur la fiche sanitaire et les coordonnées du représentant légal mises à jour.

*Pour valider l'inscription de votre enfant, un tiers de la participation restant à votre charge sera exigé (après décompte des éventuels chèques vacances, bon AVE, pass colo selon calendrier et modalités de la campagne de la Caisse d'allocations Familiales du Val de Marne (CAF 94))*

### Conditions générales de vente:

- Tout dossier incomplet lors de l'inscription ne sera pas pris en compte.
- 1/3 du montant des participations familiales, déduction faite des potentielles aides CAF, sera sollicité à l'inscription. Le solde devra être réglé en un ou deux versements avant la fin du séjour selon le calendrier défini.
- Le programme non contractuel des activités et les dates des séjours, donnés à titre indicatif, peuvent être modifiés du fait de certaines circonstances spécifiques (horaires des trains, enneigement...).
- Les familles qui n'auraient pas soldé les frais de séjours précédents sont invitées à le faire avant de procéder à toute nouvelle inscription (fournir le justificatif de paiement lors de l'inscription).

- En cas d'annulation intervenant moins de 30 jours avant le départ, il sera retenu aux familles une somme forfaitaire de 75 €.
- À cette somme s'ajouteront les frais réels de transport (train ou car) engagés par la ville, si les places n'ont pu être attribuées à d'autres enfants.
- Dans tous les cas de désistement, une somme forfaitaire de 30 € restera acquise à la ville, afin de couvrir les frais de dossier.
- Dans le cadre d'un rapatriement disciplinaire, le montant du séjour ne fera l'objet d'aucun remboursement. De plus, les frais supplémentaires, liés au rapatriement de l'enfant, seront facturés à la famille.
- Une réunion d'information sera proposée une quinzaine de jours avant le départ





# VACANCES FAMILIALES



## Infos

**Dates:**  
du 23 février au 2 mars 2025

**Transport:** à la charge des familles

**Hébergement:**  
chambres de 2 à 6 personnes.  
Les chambres sont mises à disposition à partir de 16h le premier jour ; elles doivent être libérées pour 10h le dernier jour.

**Tarifs:**  
Voir tableau page 7



# Vacances en famille

**Chalet Les Charmettes - 73590 Saint-Nicolas-la-Chapelle (Haute-Savoie)**

Perché à 1 000 mètres d'altitude, au cœur de la Savoie, le petit village de Saint-Nicolas-la-Chapelle vous accueille cet hiver. Au cœur du Val d'Arly et tout près de la célèbre station Megève, vous serez reçus dans le chalet des Charmettes, dans le cadre d'une ambiance familiale et conviviale, où des chambres de 2 à 6 personnes seront mises à votre disposition.

Pour ces séjours, nous vous proposons une formule en pension complète qui vous permettra de profiter pleinement des vacances en famille. Des temps d'animation pour les adultes et les enfants de +6/-12 ans rythmeront le séjour.

## FORMULES PROPOSÉES

- ☀ **PAX ADULTE** = hébergement + pension complète + animation chalet + navette ski
- ☀ **PAX ENFANT +6/-12 ANS** = hébergement + pension complète + location matériel + possibilité de s'inscrire au moment de la réservation au ski club (6 ½ journée club enfant encadré par les animateurs) + navette village pour l'activité ski.  
Il est possible de souscrire un forfait ski « semaine » à un tarif préférentiel, la ville prenant à sa charge plus de 50 % du forfait.
- ☀ **PAX ENFANT +1/-6 ANS** = hébergement + pension complète (les enfants restent sous la responsabilité des parents pendant le séjour).
- ☀ **PAX ENFANT -1 ANS** = hébergement (les repas restent à la charge de la famille).

## Quand et comment s'inscrire?

☀ **Préinscription du 4 au 22 novembre 2024**

par mail [vacances.famille@mairie-champigny94.fr](mailto:vacances.famille@mairie-champigny94.fr) ou par téléphone au 01 89 12 43 91, à défaut d'avoir un accès à internet (de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h et 17h le vendredi).

Il vous sera demandé de remplir une fiche de vœux en matière de date et de séjour. À l'issue, les places seront attribuées en fonction des critères de priorité suivants:

- 1) Dans un premier temps, les vacanciers n'ayant jamais séjourné sur un séjour « famille » de la ville.
- 2) Dans un second temps, il sera donné priorité aux demandes selon l'ancienneté du dernier départ de la famille.

☀ **Début décembre, chaque famille recevra une réponse par mail** et disposera de 10 jours pour confirmer son inscription, en renvoyant son dossier complet et en réalisant le versement du 1<sup>er</sup> acompte sur RDV au service OSV (Service Organisation Séjours et Vacances) au 6 place du Marché (4<sup>e</sup> étage) - 94500 Champigny-sur-Marne, du lundi au jeudi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 17h30.

En cas de désistement ou de non-respect des délais d'inscription, la place sera réattribuée aux personnes en liste d'attente.

## Prestations supplémentaires à réserver à l'inscription

	Adulte	Enfant +6-/-12 ans
Forfait ski club 6 jours Val d'Arly (+6/-12 ans)	/	56,41€€
Nuit + petit déjeuner	16,91 €	11,29€
Repas supplémentaire	13,53 €	9,06€
Petit déjeuner	4,53€	4,53€
Gôûter	1,69€	1,69€
Option boissons (10 boissons* ou 5 apéritifs**)	11,29€	/
Option lavage du linge (2 machines)	7,91€	/

\*boissons soft ou thé/café  
\*\*boissons alcoolisées

Les options « boissons » et « lavage de linge » sont à réserver lors de votre inscription. Le transport et les options d'activités restent à la charge des familles.

## Conditions générales de vente

- Il est demandé à l'inscription la photocopie des cartes nationales d'identité ou passeport de tous les participants, la photocopie du dernier avis d'imposition ou de non-imposition. Les éventuels chèques vacances sont à remettre à l'inscription, ils ne pourront pas être pris en compte après le départ.
- Les participations familiales feront l'objet d'un règlement d'un tiers à l'inscription et d'un solde en un ou deux versements 10 jours au plus tard avant le départ.
- En cas d'annulation intervenant moins de 30 jours avant le départ, il sera demandé aux familles une somme forfaitaire de 75 € par personne (excepté enfant de moins de 6 ans).
- En tout état de cause, une somme forfaitaire de 30 euros par personne (excepté enfant de moins de 6 ans), déduite du premier acompte, restera acquise à la ville en cas de désistement pour couvrir les frais de dossier engagés.
- Dans le cadre d'une déviance de comportement et/ou du non respect du règlement intérieur, les participants en cause pourront être amenés à quitter la structure. Le montant du séjour ne fera l'objet d'aucun remboursement.
- Des frais complémentaires pourront être facturés, si l'hébergement mis à disposition n'est pas nettoyé au départ des vacanciers ( forfait ménage 34,29€ / forfait grand ménage 112,80€)

## Récapitulatif des tarifications

	Campinois	Extérieur
Adulte	394,82€ €	487,29 €
+6 / - 12 ans	260,79 €	458,20€
+1 / - 6 ans	202,61€	409,37 €
- 1 an	gratuit*	gratuit*

\* Les repas sont à la charge des familles



## Informations

Service Organisation Séjours et Vacances (OSV)  
6, place du Marché (centre-ville) (4<sup>e</sup> étage)  
Du lundi au jeudi de 9h à 11h30 et de 14h à 17h30  
01 89 12 43 91

